

Département de la Marne
Commune de GLANNES

3B

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - centre
Echelle 1/2 000°

Vu pour être annexé
à la délibération
du 05 octobre 2012
approuvant le
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



POS approuvé le 14 juin 1976
PLU prescrit le 12 juin 2009

Perspectives
URBANISME & PAYSAGE
RESPECTIVES Urbanisme et Paysage
2, rue de la Gare
10150 CHARMONT s/B.
Tél: 03 25 40 05 90 Fax: 03 25 40 05 89
Email: perspectives@perspectives-urba.com

Source fond de plan :
- Vectorisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par le Ministère du budget,
des comptes publics et de la fonction publique (cadastr.gouv.fr).

Définition des zones

U	Zone urbaine à vocation mixte Habitat, artisanat, activités compatibles avec la zone
Ui	Secteur concerné par le risque d'inondation ou d'humidité
1AU	Zone d'urbanisation future Les constructions y sont autorisées au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone et dans le respect des orientations d'aménagement et de programmation et du règlement.
1AUi	Secteur concerné par le risque d'inondation ou d'humidité
1AUX	Zone d'urbanisation future à vocation d'activités
2AU	Zone d'urbanisation future à long terme L'ouverture à l'urbanisation de ces zones est soumise à modification ou révision du P.L.U.
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nzh	Secteur de protection des zones humides

EMPLACEMENTS RESERVES

N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE
1	Elargissement rue du Château d'eau	Commune
2	Création d'une place de retournement	Commune

LEGENDE

	Limite de zone		Éléments du paysage identifiés au titre de l'article L.123.1-5-7° du C.U.
	Espaces "jardins"		

